ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DE GERANT

ROUGET PERE ET FILS
SARL au capital de 13 500 euros
Siège social : 40 rue d'Amont
21170 ECHENON
830 905 881 RCS DIJON

Par Assemblée Générale du 11/12/2023, les associés ont pris acte de la démission de Xavier Rouget de ses fonctions de gérant à compter de cette date et décidé de ne pas procéder à son remplacement.Pour avis

AL24011881

TRANSFORMATION

EARL DES LAURIERS, au capital de 101 793,75 €, siège social : 9 Rue du Château, 21110 ROUVRES EN PLAINE, 321 606 378 RCS DIJON, AGE du 30/11/2023 : transformation en SAS, changement de dénomination en DES LAURIERS, nomination de M. Sylvain BERTET, demeurant 11 Rue du Château 21110 ROUVRES EN PLAINE en qualité de Président en remplacement de Mme Catherine BERTET gérante démissionnaire, changement de l'objet social : ancienne mention : exploitation des bien agricoles apportés par les associés, achetés ou pris à bail par elle ou mis à disposition par ses membres, nouvelle mention : la réalisation de prestations de services et commerciales se rapportant aux travaux agricoles et notamment la collecte et le stockage de céréales, produits et matières agricoles ainsi que le séchage de céréales et produits agricoles, la production et la vente d'électricité photovoltaïque ou de toute autre énergie renouvelable, une action = une voix, cession : agrément en AGE et libre entre associés. Pour avis. Le Président

AL24011957

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI ROCARD IMMO
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 Rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON
878 964 006 RCS DIJON

Suite à décision unanime des associés en date du 11/09/2023, M. Sylvain BOMPY, demeurant 23 Rue Colson - 21000 DIJON, a été nommé cogérant, pour une durée indéterminée à compter du 11/09/2023.
Pour avis
La Gérance

AL24011975

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

JEAN NEGOCE
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social :
chez A2B Centre d'Affaires -
ZAC Porte de Beaune
18 rue Buffon - 21200 BEAUNE
894 803 105 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2024, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social de chez A2B Centre d'Affaires - ZAC Porte de Beaune, 18 rue Buffon - 21200 BEAUNE au 18T rue Pierre Joigneaux - 21190 MEURSAULT à compter du 1er janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, le Président.

AL24011994

NOMINATION DE CO-GÉRANT

EARL SNS - 15000€-4 rte de Planay Cestres 21330 VERDONNET - 821 317 898 RCS DIJON - AGO du 01/01/2024 a nommé Mme Sophie SULLIOT (1 che. des Remparts 21450 FONTAINES EN DUESMOIS) cogérante à partir du 01/01/2024.

AL24012005

NON DISSOLUTION

FAMILY PIZZ'S
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 86 Rue du Faubourg Saint Nicolas -
21200 BEAUNE
837 727 205 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis. La Gérance.

AL24012007

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

EARL JEAN-PIERRE CHAUME - EARL au capital de 38 447,64 € - Siège social : 21380 SAVIGNY LE SEC - RCS DIJON 325 059 681 - Par AGE du 31/12/2023, la collectivité des associés a accepté la démission de M. Jean-Pierre CHAUME de ses fonctions de co-gérant au 31/12/2023 et décidé de ne pas le remplacer. La société est désormais gérée par Mme Béatrice CHAUME, déjà gérante. Pour avis - La Gérance

AL24012039

ARTAUD &Associés

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 24/01/24, l'associé unique de la SARL HOLDING DB2J au capital de 640 000 €, 809 544 448 RCS DIJON, a décidé de transférer à compter du 01/02/24 le siège social de GENLIS (21110) 54 avenue Général de Gaulle à GENLIS (21110) 190 Chemin de Beire, ZI du Layer. Les statuts ont été modifiés corrélativement. Pour avis,

AL24012042

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES TOURTERELLES
SC au capital de 1 524,49 €
Siège social : 4 Rue du Chambertin
21220 GEVREY CHAMBERTIN
419 775 473 RCS DIJON

Le 14/10/2023, l'AGE a autorisé le retrait d'un associé et décidé de réduire le capital d'une somme de 15,2449 € pour le porter à 1 509,25 € par rachat et annulation d'une part sociale et de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts.
L'AGE a aussi décidé de transférer le siège social du 4 Rue du Chambertin, 21220 GEVREY CHAMBERTIN au 376 chemin de Puymeras - La Montagne, 84110 VILLEDIEU à compter du 14/10/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du TC de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24012044

MODIFICATIONS DES STATUTS

PYCM
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 290 900 euros
Siège social : 4, rue de la Murée -
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
811 008 283 RCS DIJON

Aux termes de délibérations du 31 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé :
- d'augmenter le capital social de 90 900 Euros par voie d'apport en nature, ce qui porte le capital à la somme de 2 290 900 Euros,
- d'étendre à compter du 1er janvier 2024 l'objet social à l'activité de holding animatrice,
- puis statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er janvier 2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son nouvel objet, son siège, sa durée et ses nouvelles dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 2 290 900 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Madame Caroline COLIN, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIETE : Mr Pierre-Yves COLIN demeurant 4, rue de la Murée - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
DIRECTEUR GENERAL : Mme Caroline COLIN demeurant 4, rue de la Murée - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
COMMISSAIRE AUX COMPTES nommé : la société FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANT (FCRC), située à BELFORT (90000) Espace Vauban - 7 boulevard du Plessis de Richelieu.

AL24012047

MODIFICATION DU CAPITAL

SELARL PHARMACIE ARQUEBUSE
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Avenue de l'Ouche
21000 DIJON
904 871 712 RCS DIJON

Suite à D.U.A. en date du 21/12/2023, le capital a été augmenté de 140 000 euros et porté à 150 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL24012052

CHANGEMENT DE GÉRANT

PAC COMPANY
Société à responsabilité limitée
au capital de 900 100 euros
Siège social : 6 bis place de l'Eglise -
21640 GILLY-LES-CITEAUX
824 572 192 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 26/01/2024, Monsieur Rodolphe CAIROL, demeurant 2 avenue Victor-Hugo à DIJON (21000) a été nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 26/01/2024 en remplacement de Monsieur Pierre-Alain CAIROL décédé. Pour avis

AL24012055

CHANGEMENT DE GÉRANT

CAIROL'S BURGUNDY WINES
Société à responsabilité limitée
au capital de 392 865 euros
Siège social : 6 bis rue de l'Eglise -
21640 GILLY LES CITEAUX
879 693 679 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 26/01/2024, l'associée unique a nommé Monsieur Rodolphe CAIROL, demeurant 2 avenue Victor-Hugo à DIJON (21000) en qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 26/01/2024 en remplacement de Monsieur Pierre-Alain CAIROL décédé. Pour avis

AL24012091

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

GBK ANALYSE. SAS au capital de 10 000 euros Siège social : 3 Avenue Jean Bertin, 21000 DIJON. 852 210 327 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération de l'AGO du 13/12/2023, il résulte que la Société KG Development, SAS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 7 bis rue d'Hauteville , 21121 AHUY, immatriculée sous le numéro 898 473 624 RCS DIJON, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Mme Karine GRAU, démissionnaire. L'article 37 des statuts a été supprimé en conséquence. POUR AVIS. La Présidente

AL24012092

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte du 28/12/2023 reçu par Me Isabelle ROUSSELIN-FUSSI, notaire à BEAUNE, enregistré au SPFE DIJON 1, le 05/01/2024 Dossier 2024 00000800 référence 2104P01 2024 N 00017 contenant cession par la Sté dénommée AUBERGE DE COMBERTAULT, SARL au capital de 7622,45 €, siège à COMBERTAULT (21200), 6 rue de la Bouzaize, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 400 629 580,
la Sté dénommée LA DOMPIERROISE, SARL au capital de 6000 €, dont le siège est à DOMPIERRE-LES-ORMES (71520), 106 Route de Tramby, immatriculée au RCS de MACON sous le n° 842 254 195.
D'un fonds de commerce de restaurant, bar, traiteur, achat et vente de vins spiritueux, produits régionaux, vente à emporter sis à COMBERTAULT (21200) 6 rue de la Bouzaize, lui appartenant, connu sous l'enseigne «HOTEL DE LA BOUZAIZE», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DIJON, sous le numéro 400 629 580; comprenant les éléments incorporels suivants : L'enseigne, la clientèle, l'achalandage y attachés, le droit au bail des locaux sis à COMBERTAULT (21200) 6 rue de la Bouzaize, où le fonds est exploité, la licence de débit de boisson de 4ème catégorie n°40.134, et les éléments corporels suivants : mobilier commercial, les agencements et le matériel ;Fonds vendu vide de toute marchandise.
Entrée en jouissance rétroactive au 23/12/2023 ; prix 90 000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 48 690 € et aux éléments corporels pour 41 310,00 €. Oppositions : Etude de Me Isabelle ROUSSELIN-FUSSI 7 rue Jacques de Molay – 21200 BEAUNE dans les 10 jours de la dernière publication légale.
Pour Insertion.

AL24012004

// CESSION

SPE – SAS SR CONSEIL 82 rue de la Petite Eau - CS 80030 73290 LA MOTTE-SERVOLEX Tel : 04.79.25.19.18 — lexalp

CESSION DE BRANCHE COMPLETE ET AUTONOME D'ACTIVITES

Suivant acte SSP signé électroniquement le 23/01/2024, enregistré au SPFE de DIJON 1 le 26/01/2024, dossier 202400004645 référence 2104P01 2024 A 00161, Jean-Marie BERRUX, et Marie BERRUX son épouse, immatriculé sous le numéro 478 684 996 RCS DIJON, demeurant 11 rue de Mazeray 21190 MEURSAULT, ont cédé à la société LE PETIT TETU, SASU au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 11 rue de Mazeray 21190 MEURSAULT, immatriculée au RCS de DIJON au n°983 599 689, représentée par Jean-Marie BERRUX, une branche complète et autonome d'activités de négociant, achat raisin, vin, moût, transformation, élaboration de vins, vente, achat et revente de bouteilles de vins, sis et exploité 11 rue de Mazeray 21190 MEURSAULT, moyennant le prix de 43 500 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 23/01/2024.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la SPE SAS SR CONSEIL 82 rue de la Petite Eau 73290 LA MOTTE SERVOLEX.
Pour avis

AL24012107

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 mai 1977, Monsieur Bernard Jean LOISON, en son vivant retraité, demeurant à FAUVERNEY (21110) 23 rue de la Madeleine, né à DIJON (21000), le 12 août 1931, célibataire, décédé à DIJON (21000) (FRANCE), le 14 novembre 2023.
A consenti un legs universel consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil, le 8 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Guillaume LORISSON, notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24012082

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 29/01/2024
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants:
Dossier BARD-LES-EPOISSES, CORSAINT
Loué par bail rural sur une partie de la surface
Objectif : Maintien du fermier en place
BARD-LES-EPOISSES: Ensemble immobilier composé : d'une maison d'habitation à réhabiliter, un hangar avec auvent, une grange et parcelles de terres, prés - Urbanisme : RNU - Objectif : maintien du fermier en place
2 ha 43 a 03 ca
- Au razay: A-111-112 - Au village: C-259-262-264-395[255] - Etienne bouhot: C-260 - La vigne basse: A-181-182-191-192-193-194-195-197-198-199 - Les erogots: A-140 - Sur le verger de la creuse: A-251 (avec bâtiments)
CORSAINT: Parcelles de prés, landes, vergers, bois-taillis - Urbanisme : RNU
1 ha 04 a 16 ca
- Au dessus des vignes: E-534-537 - Bauriot: E-401 - Le raseau: E-260(C) - Montre cul: E-377
LADOIX-SERRIGNY : Loué - Objectif : Maintien des fermiers en place
Terre agricole et viticole AOC Bourgogne et Aligoté - Urbanisme : Zone AV2 du PLU
3 ha 35 a 41 ca - Champ bouloin: AM-81-109-471[100] - Champs des pommiers: AM-37 - Les moutiers: ZD-164[126] - Les pres charmots: ZC-3-4-5-6-17 - Sur lauchere: ZD-53
Dossier TOUTRY – VIEUX-CHATEAU
Loué sur une partie de la surface – Objectif : Maintien du fermier en place
TOUTRY : Parcelles de terre et prés - Urbanisme : Zone Naturelle Inconstructible de la carte communale
22 a 36 ca
- Les grandes varennes: AE-113-115
VIEUX-CHATEAU : Parcelles en nature de terre - Urbanisme : RNU
17 a 95 ca - Le champ de chene: B-150
ARC-SUR-TILLE: Terres - Urbanisme : Zone A du PLU - Biens libres hormis les parcelles ZA n°67 et 74 - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées
19 ha 24 a 93 ca
- En champs maigrot: ZL-14-15 - Ez terres de la borde: ZA-59[659]-60-61-67-74 - Le grand champiault: ZL-39-40 - Les grands pommetets: ZA-15(J)-15(K)-16-43-44-45 - Les terres de la borde: ZB-37-38-39-40-41
- Teureau goubaut: ZA-41
REMILLY-SUR-TILLE: Terre - Urbanisme : Zone A du PLU - Biens libres
51 a 40 ca
- Les essarts: ZC-37
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/02/2024 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24012074

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

STYLE – SARL - Au capital de 10 000 € - Siège : 26 rue des rosiers, 21130 VILLERS LES POTS - RCS DIJON 514 260 348 : L'AGE du 31.10.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, a nommé liquidateur Monsieur Olivier HUMBERT demeurant 26 rue des rosiers 21130 VILLERS LES POTS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé26 rue des rosiers 21130 VILLERS LES POTS . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis - Le Liquidateur

AL24012023

DISSOLUTION

E.M.
SCI au capital de 600 €
Siège social : rue Buffon -
ZAC de la Renardière -
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
527 662 340 RCS DIJON

L'AGE réunie le 18 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mr Christophe MARECHAL, demeurant 4, rue de l'Egalité - 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de l'Egalité - 21700 NUITS-SAINT-GEORGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le mandat du gérant, Mr Christophe MARECHAL, prend fin du fait de la nomination d'un liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012028

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

E.M.
SCI en liquidation
au capital de 600 €
Siège social : rue Buffon -
ZAC de la Renardière -
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
Siège de liquidation :
4 rue de l'Egalité -
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
527 662 340 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 18 décembre 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Christophe MARECHAL, demeurant 4, rue de l'Egalité - 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012029

DISSOLUTION

BLUE MAGIC
Société civile immobilière au capital de 2.000,00 euros
Siège social : CRUGEY (21360) Ecluse 17, sous les roches.
RCS DIJON :520 599 572

Suivant AGE du 2 juin 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2 juin 2023. Mme Annabelle GRILLARD, demeurant à CRUGEY (21360), Ecluse 17, sous les roches, a été nommée Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe de DIJON.
Pour avis.

AL24012031

FP2G Partners

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : HLBB.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 7500 euros.
Siège social : 15 Rue NOURISSAT, 21000 DIJON.
503910036 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 janvier 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 janvier 2024. Monsieur Bertrand BEDERT, demeurant 7 rue des Combottes 21310 Beze a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.

AL24012041

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GARAGE PERRY
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 520 euros
Siège social : 19 RUE DE LA CROIX BLANCHE
21220 FIXIN
RCS DIJON 342 139 839

Aux termes d'une décision en date du 31.12.2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jean-Luc PERRY, demeurant 28 rue de Prielle 21160 PERRIGNY LES DIJON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé. 28 rue de Prielle 21160 PERRIGNY LES DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012043

// CONSTITUTION

SPE – SAS SR CONSEIL 82 rue de la Petite Eau - CS 80030 73290 LA MOTTE-SERVOLEX Tel : 04.79.25.19.18 — lexalp

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEURSAULT (21) du 16/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : LE PETIT TETU
Siège : 11 rue de Mazeray - 21190 MEURSAULT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : Négociant, achat de raisin, vin, moût, Transformation, élaboration de vins, Achat et revente de bouteilles de vins, Organisation d'événements, d'ateliers de dégustation, mets et vins, en sédentaire et non-sédentaire et toutes activités liées à l'½notourisme.
Droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Jean-Marie BERRUX, demeurant 11 rue de Mazeray - 21190 MEURSAULT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Le Président

AL24011887

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Antoine RODRIGUE, en date du 23 janvier 2024, à BEAUNE.
Dénomination : SYKL.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptible d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent réviser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Toutes les transmissions de parts, entre vifs ou à cause de mort, sont soumises à l'agrément préalable des associés.
Siège social : 4 rue Sylvestre Chauvelot, 21200 Beaune.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Gérant : Monsieur Ming Sun WAN, demeurant House 16, Résidence Bel-Air n°16, BEL-AIR RISE, ISLAND SOUTH, (PHASE 3)HONG-KONG (CHINE)
Pour avis.

AL24011997

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er janvier 2024 à SAVOISY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile
Dénomination sociale : SC DES MOULINS
Siège social : 4 Rue de l'Euche, 21500 SAVOISY
Objet social : . La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens. La propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles bâtis et non bâtis et droits immobiliers à destination urbaine, agricole et viticole, qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Yannick SALOMON, demeurant 4 rue de l'Euche – 21500 SAVOISY
Clauses relatives aux cessions de parts :dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis, La Gérance

AL24012040

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LONGEAULT du 25/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : L.A. FINANCIERE. Siège : 2 Impasse des Acacias 21110 LONGEAULT PLUVAULT. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros. Objet : Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance administrative, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé, La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. L'achat-revente d'électricité et les prestations de services, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Alexis LAMBERT, demeurant 2 impasse des Acacias, 21110 LONGEAULT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL24012081

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 janvier 2024, à DIJON.
Dénomination : LAMOUR INVEST.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 3 place de la république, 21000 Dijon.
Objet : gestion, détention, la prise et ou cession de participation par quelque moyen que ce soit dans toute société ou groupement en France et à l'étranger.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 500 euros divisé en 50 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Cession de parts soumise à l'agrément des associés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Madame Marie Agnès Hélène RUEZ 3 place de la république 21000 Dijon.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.
La présidente.

AL24012100

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 23/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : MALEST. Siège social : Hameau de Gigny 405 Route de Varennes, 21200 BEAUNE. Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel ; - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; - l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble, - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; - la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire ; Gérance : M. Fabrice BEELI. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis
La Gérance

AL24012102

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

3CGA SASU au capital : 1500 €. 9 RTE DE L'AERODROME, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE RCS:902809607 de NEVERS Le 01/01/2024 Les associés décidentTransfert du siège social au 40 Route de Saint Bouize 18300 Vinon ; Modificationau RCS de BOURGES

AL24011835

PROROGATION DE LA DURÉE

GFA LANDRAT GUYOLLOT

Groupement Foncier Agricole
au capital de 456 940 euros
Siège social : 10 Rue du Mont Beauvois, Les Berthiers
58150 SAINT ANDELAIN
349 886 465 - RCS NEVERS

Suivant décision collective des associés en date du 1er décembre 2023, la durée de la Société a été prorogée de 64 ans, soit jusqu'au 12 mars 2088. Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS. Pour avis et mention, la gérance

AL24011900

AVIS DE NON DISSOLUTION

DORNES AUTOMOBILES

SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 12 Route de Moulins,
58390 DORNES
838 106 797 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 20/11/2023, les associés statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL24011974

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

AMBULANCES TISSIER

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 470.774 euros
Siège social : 119 rue de Marzy
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS : 498.917.202

DÉCISION : Assemblée générale extraordinaire du 15/01/2024
Ancienne mention :
- l'activité de transport sanitaire terrestre au sens de l'article L 6312-1 et suivants du Code de la Santé Publique,effectuée en ambulance, véhicule sanitaire léger ou au moyen de tout autre véhicule mentionné à l'article R 6312-8 du Code de la Santé Publique,
- le transport de corps et la vente de housses au sens de l'article L 2223-19 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Nouvelle mention : à compter du 15/01/2024
- l'activité de transport sanitaire terrestre au sens de l'article L 6312-1 et suivants du Code de la Santé Publique,effectuée en ambulance, véhicule sanitaire léger ou au moyen de tout autre véhicule mentionné à l'article R 6312-8 du Code de la Santé Publique,
- le transport de corps et la vente de housses au sens de l'article L 2223-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, - l'activité de taxi.
Pour avis

AL24011976

TRANSFORMATION

G.E.F.I.C.C.A.

GROUPE D'ETUDE, DE FABRICATION INDUSTRIELLE,
DE COMMERCIALISATION DU CAOUTCHOUC SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 420 000 euros
Siège social : Zone industrielle Le Tremblât
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
333 222 214 RCS NEVERS

Par AGE du 07/12/2023, les associés ont décidé, à compter du 01/01/2024 de :
- transformer la société en Société par actions simplifiée, en nommant en qualité de président, la société GEFICCA TECHNOLOGIES, société par actions simplifiée au capital de 250 101 euros, ayant son siège social Z.I. Le Tremblât, Allée des Entrepreneurs - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, (794 722 066 RCS NEVERS) pour une durée illimitée. Il est donc mis fin au mandat des membres du Comité du Directoire et du Conseil de Surveillance.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
- de modifier la dénomination sociale :
- mention caduque : GROUPE D'ETUDE DE FABRICATION INDUSTRIELLE DE COMMERCIALISATION DU CAOUTCHOUC SA
- mention nouvelle : GROUPE D'ETUDE DE FABRICATION INDUSTRIELLE DE COMMERCIALISATION DU CAOUTCHOUC
- d'étendre et modifier l'objet social de la manière suivante :
- l'étude, la production, la commercialisation de produits manufacturés à base de polymères, caoutchoucs, plastiques et matériaux composites,
- l'étude, la production, la commercialisation de tout outillage de production,
- l'achat et la vente de tout produit manufacturé et de tout outillage de production,
- les dispositifs et logiciels destinés à apporter des services accompagnant l'offre de produits.
Pour avis.

AL24011979

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

MODIFICATION DU CAPITAL

NIEVRE MG NEGOCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 2 000 euros
Siège social : La Pallud, 58330 CRUX LA VILLE
838 310 779 RCS NEVERS

Par décision du 19/10/2023, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 1 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 2 000 euros
Pour avis
La Gérance

AL24011987

Société d'Avocats

MODIFICATION DU PRESIDENT

CENTRE MEDICAL DE LA VENERIE

SAS au capital de 381.122,54 €
Siège social : 58210 CHAMPLEMY
RCS NEVERS 631.880.374

Assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2023 :
. Nomination d'un nouveau président en remplacement de Monsieur Michel VIDEGRAIN, démissionnaire, à compter du 18 décembre 2023.
Président : société VP SANTE, SAS au capital de 495.459,31 € dont le siège social est à BEAUMONT-LOUESTAULT (37) - Château de Mirandol, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOURS sous le n° 381.382.092.
Pour avis

AL24011988

MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

SCEA DE CALOU

Société Civile d'Exploitation Agricole
En cours de transformation en EARL
Au capital de 7 010 euros
Siège social : 14, route de Chazeau,
58400 CHAULGNES
SIRET n° 837766195

La collectivité des associés de la «SCEA DE CALOU» réunis en AGE à TRONSANGES le 29-12-2023, a décidé:
De nommer David CAZIOT, demeurant au lieu-dit La Charnaye à TRONSANGES (58400) en remplacement de Sébastien AUGER,ancien associé gérant démissionnaire,
De transférer le siège social du 14, route de Chazeau, 58400CHAULGNES au lieudit La Charnaye à TRONSANGES (58400),
La transformation de la société en EARL, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social restent inchangés. A effet au 1er janvier 2024. Modifications seront faites au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. POUR AVIS. La gérance.

AL24011995

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 août 2023 de la Société dénommée GROUPEMENT FORESTIER DE LALUCIOLE, au capital de 1.200,00 €, inscrite au SIREN sous le numéro 490817632,immatriculée au RCS de NEVERS, l'ensemble des associés a décidé de nommer en qualité de nouveau co-gérant pour une durée illimitée, et ce à compter du 19 août 2023 :
M. Nicolas POUILLOT, demeurant à RAMBOUILLET (78120), 39 Avenue de la Croix du Grand Veneur ;
M. Bernard POUILLOT, demeurant à LORMES (58140), 75 bis rue de la Maladrerie, demeure associé co-gérant.
Les deux co-gérants ont chacun la faculté d'agir ensemble ou séparément.Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal sera effectué au RCS NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24011996

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

REGULAR

Société par Actions Simplifiée
au capital de 349.452 euros
Siège social : Route de Bourges
58000 CHALLUY
833 840 895 RCS NEVERS

L'AGO du 29 juin 2023, a décidé :
- de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire la société ENDRIX LYO sise 18, Avenue Felix Faure à LYON (69007), en remplacement de la société ENDRIX AUDIT, non renouvelée.
- de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur David HUMBERT.

AL24012003

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MADELIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : Foret des Glénons
Route de Decize
58260 LA MACHINE
391 484 730 RCS NEVERS

L'AGOE du 29 décembre 2023 a nommé en qualité de Présidente, à compter du 1er janvier 2024, la société REGULAR, dont le siège social est Route de Bourges à CHALLUY (58000), immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 833 840 895, en remplacement de Monsieur Diego FERNANDEZ, démissionnaire.

AL24012008

CHANGEMENT DE GÉRANT

SYLBERNIC

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : Route de Bourges
58000 CHALLUY
833 841 661 R.C.S. NEVERS

Le 29 décembre 2023, l'associée unique a nommé en qualité de Gérant, à compter du 1er janvier 2024, la société REGULAR, dont le siège social est Route de Bourges à CHALLUY (58000), en remplacement de Monsieur Diego FERNANDEZ, démissionnaire.

AL24012009

TRANSFORMATION

REGULAR

Société à responsabilité limitée
au capital de 660.076 euros
Siège social : Route de Bourges
58000 CHALLUY
833 840 895 R.C.S. NEVERS

Suivant délibération de l'AGE du 29 décembre 2023, il a été décidé :
- la transformation de SAS en SARL à compter du 1 janvier 2024, sans création d'un être moral nouveau ;
- de nommer Monsieur Diego FERNANDEZ et Madame Carole GRILLET, demeurant ensemble 3 Rue de la Prairie à CHALLUY (58000), anciens Président et Directeur Général, en qualité de co-Gérants ;
- de confirmer la société ENDRIX LYO dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire ;
- l'augmentation du capital social de 310.624 euros pour le porter de 349.452 euros à 660.076 euros, par élévation du nominal de chaque action de 18 à 34 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL24012010

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

CORIMAR

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : Rue de Paris - Lieudit du Pré aux Saints
58470 MAGNY COURS
792 570 335 R.C.S NEVERS

L'AGOE du 29 décembre 2023 a nommé, à compter du 1 janvier 2024, en qualité de Présidente la société REGULAR, dont le siège social est Route de Bourges à CHALLUY (58000), immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 833 840 895, en remplacement de Monsieur Diego FERNANDEZ, démissionnaire. En conséquence, le mandat de Directeur Général de Madame Carole GRILLET a pris fin à compter du 1 janvier 2024.

AL24012011

NON DISSOLUTION

MADELIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : Foret des Glénons
Route de Decize
58260 LA MACHINE
391 484 730 RCS NEVERS

Suivant décision de l'AGE du 29 juin 2023, statuant en application de l'article L 225-248 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres de cette dernière soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

AL24012012

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SAUVYNA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 64.000 euros
Siège social : Route de Bourges
58000 CHALLUY
479.965.980 R.C.S. NEVERS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 29 décembre 2023 a nommé en qualité de Présidente, à compter du 1er janvier 2024, la société REGULAR, dont le siège social est Route de Bourges à CHALLUY (58000), immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 833 840 895, en remplacement de Monsieur Diego FERNANDEZ, démissionnaire.En conséquence, le mandat de Directeur Général de Madame Carole GRILLET a pris fin à compter du 1er janvier 2024.

AL24012013

MODIFICATION

GAEC de CHEVAGNY

Le Grand Marié – 58170 MILLAY
Au capital social de 173 250 Euros
RCS NEVERS – 428 709 448

Suivant acte sous seing privé en date du 16 janvier 2024, ont été prises les résolutions suivantes :
- réduction de capital pour le porter à 94.500 Euros
- retrait de Mme Marie-Luce EPINAT du GAEC et démission de ses fonctions de gérant,
- prorogation de la durée sociale pour la porter à 99 ans,
- mise à jour du siège social désormais fixé 1581 Route du Grand Marié 58170 MILLAY
- transformation du GAEC en EARL prenant effet le 31 décembre 2023 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : DE CHEVAGNY
SIEGE SOCIAL : 1581 Route du Grand Marié 58170 MILLAY
ASSOCIE UNIQUE ET GERANT : M. Xavier EPINAT demeurant Le Grand Marié 58170 MILLAY
CAPITAL SOCIAL : 94.500 € divisé en 630 parts de 150 € représentatives de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
AGREMENT DES CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés en assemblée générale extraordinaire.
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS
Pour avis, la gérance

AL24012030

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL LE FOURNIL SAINT ARIGLE
SARL au capital de 100 € porté à 6 655 €
Siège social : 9, rue du Pont Cizeau – 58000 NEVERS
892 154 543 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp en date à NEVERS (58) du 08/12/2023 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS 1 le 11/01/2024 Dossier 2024 00000571 réf 5804P01 2024 A 00037, M. Nicolas MOREL et Mme Carine MOREL dt ensemble à MARZY (58) – 9 Bis, Route de Tazières ont fait apport à la SARL LE FOURNIL SAINT ARIGLE, SARL au capital de 100 € ayant son siège social à NEVERS (58) – 9, Rue du Pont Cizeau, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 892 154 543, d'un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie sis et exploité à NEVERS (58) – 9, rue du Pont Cizeau, à charge pour la société de payer en l'acquit de l'apporteur le passif se rattachant audit fonds artisanal s'élevant à 258 141 €, de telle sorte que l'apport représente une valeur nette de 6 555 €, rémunéré par l'attribution de 6 555 parts sociales de 1 € chacune.
La SARL LE FOURNIL SAINT ARIGLE est propriétaire dudit fonds de commerce à compter du 30/12/2023 et en a la jouissance depuis le 1er juin 2023.
Les créanciers de l'apporteur pourront, dans un délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. A raison de la prise en charge du passif, domicile est élu à NEVERS (58) – 9, Rue du Pont Cizeau.

Il résulte d'un acte ssp du 30/12/2023 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :
Capital social :
Ancienne mention : 100 €
Nouvelle mention : 6 655 €

AL24012045

MODIFICATION DU CAPITAL

NEWS IMMO

Société civile immobilière
au capital de 164 644,94 euros
porté à 20 000 euros
Siège social : rue Sacco Venzetti - Azy - 58600 GARCHIZY
420 624 819 RCS NEVERS

Le 20.12.2023, l'AGE a décidé de réduire le capital d'une somme de 144 644,94 euros par diminution de la valeur nominale des 1 080 parts sociales de 152,45 euros à 18,52 euros (arrondi) pour le porter de 164 644,94 euros à 20 000,00 euros. Les articles 6 «apports» et 7 «capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

AL24012049

MODIFICATION DE GERANCE

SCEA DE CHERIGNY

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital social de 80 000 Euros
Siège social : La Cour – 58110 BICHES
RCS NEVERS - N°452 499 882

Suivant délibération d'AGE du 15 janvier 2024, les associés ont agréé à effet du même jour la nomination en qualité de gérant de M. Romain COUREAU, demeurant 11 rue du Canal – 58110 BRINAY, en remplacement de M. Jean-Noël ROUCOU, gérant démissionnaire, et ont pris acte de la précision du siège social au 4 route de Fleury – La Cour – 58110 BICHES.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL24012087

MODIFICATION DE GERANCE

SCEA PILLON

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital social de 256 266,80 Euros
Siège social : Pont – 58110 ALLUY
RCS NEVERS - N°421 691 114

Suivant délibération d'AGE du 15 janvier 2024, les associés ont agréé à effet du même jour :
- la nomination en qualité de gérant de M. Romain COUREAU, demeurant 11 rue du Canal – 58110 BRINAY, en remplacement de M. Jean-Noël ROUCOU, gérant démissionnaire,
- le transfert du siège social au 4 route de Fleury – La Cour – 58110 BICHES.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL24012088

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

MODIFICATIONS DES STATUTS

Suivant acte reçu par Me Stéphanie CLERMONTE, Notaire au sein de la SCP E.CAVET-JACOB, à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, le 28/12/2023, enregistré à NEVERS 1 le 12.01.2024 dossier 2024 00000671 réf : 5804P 01 2024 N 00013, contenant cession de parts de l'EARL de la TUILERIE, dont le siège social est à TALON (58190) La Tuilerie, au capital de 136.868,73 euros, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 328 845 730,
Il a été nommé comme nouveau gérant, à compter du 28/12/2023 pour une durée illimitée : Mr Benoît RAFFEAU, dt à TALON (58190) la tuilerie, en remplacement de Mr RAFFEAU Daniel, démissionnaire.
Les statuts de ladite société seront modifiés en conséquence auprès du tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS
Me Stéphanie CLERMONTE, Notaire.

AL24012095

// GÉRANCE

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Stéphanie CLERMONTE, Notaire au sein de la SCP E.CAVET-JACOB, le 3 janvier 2024, enregistré à NEVERS, le 12/1/2024, dossier 2024 00000672 réf : 5804P01 2024 N 00014,
Mme DOS SANTOS Aline, épouse de Mr DA INEZ Michaël Marcel, dt à SAINT PERE (Nièvre) 6 bis rue de l'Abreuvoir,
A VENDU A :
Mme GODON Amandine Angélique, épouse de Mr PETIT Thierry Fernand Roger Gérard, dt à POUGNY (Nièvre) 4 rue du Crot aux Chats,
Un fonds de commerce de COIFFURE MIXTE, sis à DONZY (Nièvre) 27 rue du Général Leclerc, lui appartenant, connu sous le nom commercial L'ART DE COIFFER, et pour lequel, il est immatriculé au RCS de NEVERS (Nièvre) sous le n° 510 349 582.
Moyennant le prix ppal de 65.000 euros.
Tous les éléments corporels et incorporels en dépendent.
L'entrée en jouissance est fixée au 3 janvier 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la SCP E.CAVET-JACOB, à COSNE COURS SUR LOIRE (nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, domicile élu, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
POUR UNIQUE INSERTION
Me Stéphanie CLERMONTE, Notaire.

AL24012046

Notaires associés
8, rue Carnot
58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles REROLLE, notaire à DECIZE (58300), le 23 janvier 2024 enregistré au SPFE de NEVERS, Madame Karine Peggy DESBOUIS, coiffeuse, demeurant à LUTHENAY-UXELOUP (58240), 11 Route des Bruyères Radon, Née àPARIS (75010), le 18 janvier 1973. Epouse de Monsieur Franck LAFAILLE, a vendu son fonds de commerce de coiffure à la société SAS HAIR NAILS, SAS, au capital de 10 000 EUROS,ayant son siège social à IMPHY (58160), 30, avenue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le numéro 983220252 et immatriculée au RCS de NEVERS qu'elle exploitait à IMPHY, 30avenue Jean Jaurès.
Cette vente a été consentie au prix de 63 000 euros,s'appliquant pour 58 447,01 E aux éléments incorporels et pour 4 552,99 E aux éléments corporels avec entrée en jouissance au 23 janvier 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, à l'étude de Me REROLLE, notaire à DECIZE (58300),où domicile est spécialement élu à cet effet.
Pour insertion.

AL24012118

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC MEUNIER

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Les Roblots - 58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT
RCS NEVERS – N° 828 763 011

Suivant délibération d'AGE du 31 décembre 2023, la collectivité des associés du GAEC MEUNIER a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2023.
Elle a nommé en qualité de liquidateurs M. et Mme MEUNIER Alix et Solange, demeurant 397 route de la Prée - 58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à GAEC MEUNIER en liquidation, 397 route de la Prée - 58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis. Les liquidateurs

AL24011985

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL BERNARD

Exploitation Agricole à Responsabilité limitée
Au capital social de 242 241,49 €
58700 SAINT BONNOT
RCS NEVERS – N° 385 194 287

Suivant délibération d'AGE du 31 décembre 2023, l'associé unique de l'EARL BERNARD a décidé la dissolution anticipée de la société.
Monsieur Francis BERNARD, demeurant 8 rue des Thibaudats - 58700 SAINT BONNOT, est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL BERNARD en liquidation, 8 rue des Thibaudats - 58700 SAINT BONNOT.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis. Le liquidateur

AL24011986

DISSOLUTION

LA GRIGNE DOREE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 800 euros
Siège social :
27 rue de la République,
58300 DECIZE
Siège de liquidation :
4 Bis Route de Charbonnière 58160 SAUVIGNY LES BOIS
483 366 381 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 11 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrice LEBLANC, demeurant 4 Bis Route de Charbonnière 58160 SAUVIGNY LES BOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 4 Bis Route de Charbonnière 58160 SAUVIGNY LES BOIS.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012021

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA GRIGNE DOREE

ANNONCES LÉGALES

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 800 euros
Siège social :
27 rue de la République
58300 DECIZE
Siège de liquidation :
4 Bis Route de Charbonnière
58160 SAUVIGNY LES BOIS
483 366 381 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 11 septembre 2023 au 4 Bis Route de Charbonnière 58160 SAUVIGNY LES BOIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice LEBLANC, demeurant 4 Bis Route de Charbonnière 58160 SAUVIGNY LES BOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012022

DISSOLUTION

ADHX
SARL en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 1018, rue Gabriel Péri – 58600 GARCHIZY
823 146 196 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 30/12/2023 l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

M. Thomas CROIZEAN dt à GARCHIZY (58) – 1018, rue Gabriel Péri a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

AL24012076

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC DES NOIRATS
SNC en liquidation au capital de 150 000 €
Siège social : 8 et 10, Faubourg de Bouhy - 58220 DONZY
524 364 882 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 22/01/2024 les associées ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé de leur mandat de liquidateur Mme Marie-Odile BESIN dt à SAVIGNY LES TEMPLE (77) – 19, rue Guadalquivir et Mme Evelyne MONNOT dt à DONZY (58) – 10, Faubourg de Bouhy, donné à ces dernières quitus de leur gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/10/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL24012077

// DIVERS

Notaires

SARL Vincent CORDIER & Karine ODOBERT
Notaires Associés
01290 PONT DE VEYLE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte rec?u par Me Vincent CORDIER, Notaire a? PONT DE VEYLE (01290), le23/01/2024, M. Claude CHAPALAIN et Mme Annie DE VLIEGHER, demeurant ensemble a? LA FERMETE (58160), Route d'Imphy nume?ro 32, marie?s a? la mairie de SAINTE-MAXIME (83120) le 23/12/1974 sous le re?gime de la communaute? d'acque?ts, a? de?faut de contrat de mariage pre?alable ont de?clare? conjointement convenir, dans l'inte?re?t de leur famille, d'ame?nager leur re?gime matrimonial de la manie?re suivante : M. Claude CHAPALAIN de?clare mettre en communaute? les biens ci-apre?s de?signe?s lui appartenant en propre : 1/ A ROANNE (LOIRE) Des parcelles en nature de terrain a? ba?tir cadastre?es Section AZ, n° 600, lieudit19 impasse Cuvier, Section AZ, n° 602, lieudit 21 impasse Cuvier, Section AZ, n°604, lieudit 23 impasse Cuvier, total surface 31a 58ca. 2/ A SAINT-BONNET-DESQUARTS(LOIRE) une petite maison a? usage d'habitation cadastre?e Section C, n°1129, lieudit 143 chemin de Maridet, Section C, n° 1341, lieudit Les Biefs, total surface 02a 01ca. 3/ A ARFEUILLES (ALLIER) un vieux ba?timent a? usage de de?po?t et de de?pendances cadastre? Section BK, n° 73, 79, 72, lieudit Village Maridet, total surface 08a 78ca. Une clause de reprise de l'apport est stipule?e en cas de se?paration ou divorce et une clause supprimant toute cause de re?compenses encas de dissolution de la communaute? par de?ce?s, et dans ce cas seulement, ont e?te? inte?gre?es. Les oppositions pourront e?tre faites dans un de?lai de trois mois et devront e?tre notifie?es par LRAR ou par acte de commissaire de justice a? Me Vincent CORDIER, Notaire a? PONT DE VEYLE (01290). En cas d'opposition, les e?poux peuvent demander l'homologation de l'ame?nagement de re?gime matrimonial au tribunal judiciaire.
Pour avis, Me Vincent CORDIER

AL24012019

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Autre Greffe
Par jugement en date du 10/11/2023, le Tribunal de commerce de Bourges a arrêté le plan de cession partielle de la société SARL SALLIEGE, 21 Boulevard de la République 58000 NEVERS, RCS Nevers/Bourges : 509 663 423, au profit de la SAS ATRIA, société en constitution, dont le siège social sera 21 boulevard de la République - 58000 NEVERS.

AL24011980

Autre Greffe
Le Tribunal de commerce de Bourges a, par jugement en date du 10/11/2023, prononcé la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire de la SARL SALLIEGE, 21 Boulevard de la République 58000 NEVERS, RCS Nevers/Bourges : 509 663 423. A autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 01/12/2023 - 19H00. A désigné comme Mandataire Liquidateur la SAS SAULNIER- PONROY & ASSOCIES, 21, Rue des ARENES - 18000 BOURGES. Et Maître Axel PONROY pour conduire la mission.
Le Greffier

AL24011982

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 22 janvier 2024.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LE 13EME**.14 Rue du 13ème de Ligne 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 843 280 587.Activité : Restauration traditionnelle.Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL24011998

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 22 janvier 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EURL BONIN MARION**.1 Rue des Frères Gambon 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.RCS Greffe de Nevers 952 737 112.Activité : Soins de beauté.Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL24011999

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 22 janvier 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SARL B2G**.9 Rue de Charleville 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 917 945 776.Activité : Hôtels et hébergement similaire.Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Janvier 2024, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL24012000

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 22 janvier 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LA BOULANGERIE PATISSERIE IDEALE**.11 Route de Moulins 58300 Decize.RCS Greffe de Nevers 894 670 835.Activité : Activités des sièges sociaux.Jugement prononçant la liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité au 28/01/2024 à 12h30, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL24012001

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 22 janvier 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SQUASH - TEN' DU VERGER**.27 Rue Saint-Martin 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 383 466 430.Activité : Activités des centres de culture physique.Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL24012015

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 22 janvier 2024.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE NIRY'S ASUAN AUTO**.36 Boulevard du Grands Prés des Bordes 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 891 174 740.Activité : Commerce de détail d'équipements automobiles.Jugement prononçant la liquidation judiciaire, avec poursuite de l'activité au 26/01/2024 à 18H00, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL24012016

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 22 janvier 2024.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE KALLISTE 20**.2 Rue des Minotiers 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. RCS Greffe de Nevers 848 064 689.Activité : Débits de boissons.Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 24 Octobre 2022 , désignant mandataire judiciaire SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL24012017

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 22 janvier 2024.**TOGNON BENJAMIN, JULIEN, RAPHAËL**.8B Rue Jules Guesde Vernuche 58640 Varennes-Vauzelles.RCS Greffe de Nevers 838 020 477. Activité : Travaux de plâtrerie.Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL24012018

// CONSTITUTION

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

AVIS

Aux termes d'un acte SSP en date à CHANTENAY-SAINT-IMBERT du 18/01/2024, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : REM - Siège : 3429 Route d'Azy-le-Vif, BRUYERES NOTAIRE 58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 5 500 € - Objet : Prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, cotées ou non cotées commerciales, civiles, industrielles et financières, mobilières ou immobilières, la gestion et la vente de ces participations / Acquisition, gestion, mise en valeur et administration de participations dans toutes sociétés, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets connexes similaires, communs ou complémentaires et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation / Fourniture de toutes prestations au profit de sociétés et notamment l'accomplissement de fonctions de gestion, d'administration, de contrôle et d'animation technique, commerciale, administrative et financière de sociétés / Conseil et formation au profit de sociétés / Achat, vente et location de tous immeubles, droit immobiliers et fonds de commerce, promotion immobilière et lotissement de tous immeubles. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Expédit TECHER demeurant 3429 Route d'Azy-le-Vif, BRUYERES NOTAIRE, 58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT. La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS. POUR AVIS - Le Président.

AL24011983

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 19.01.2024 constitution de la Société par Actions Simplifiée :
Dénomination sociale : LE MAGISTRAL 58
Nom commercial : LE MAGISTRAL
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 59 Avenue du Général de Gaulle 58000 NEVERS
Objet : restauration rapide sur place et à emporter, à l'exclusion de la vente de boissons alcoolisées
Président : **Monsieur Sofiane DJARANE** Demeurant 22 rue Georges Guynemer 58000 NEVERS
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : à chaque action est attaché le droit de participer aux assemblées générales et donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente
Clauses d'agrément : les cessions des actions détenues par l'associé unique sont libres, en cas de pluralité d'associé les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL24012034

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/09/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : GROUPEMENT FORESTIER CMHD DE FLEURY-SUR-LOIRE
Forme : SC
Capital social : 1 095 000 €
Siège social : 1,impasse de l'Église, 63910 BOUZEL
Objet social : Gestion, amélioration, équipement et conservation du massif forestier constitué par les apports au Groupement, ainsi que de ceux qui pourraient l'être ultérieurement.
Gérance : M. Dominique DE FONTENAY demeurant 1, impasse de l'Église, 63910 BOUZEL
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND

AL24012059

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/01/2024, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FCMG
Siège : 28 Chemin de Corcery, 58120 CORANCY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : la production et la vente de tous type d'énergies renouvelables ; la location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ; l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Frédéric GAUTHERIN, demeurant 21 chemin de Corcery, 58120 CORANCY
Directeur général : Madame Chantal GAUTHERI, demeurant 21 chemin de Corcery 58120 CORANCY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL24012108

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué une SARL dénommée D B S au capital de 250000 euros située 56 Rue Saint Gervais 58140 BRASSY (France)dont l'objet social est l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt,valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, le conseil en gestion et le management d'entreprises, dont le gérant est Monsieur Denis BOUCHE demeurant 56 Rue Saint Gervais 58140 BRASSY, et dont la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24012109

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 janvier 2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) à effet du même jour, motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination sociale : EARL DES CIGOGNES
Siège social : 17 route du Veurdre – 58240 MARS SUR ALLIER
Capital social : 7 500 € divisé en 75 parts de 100 € (apports de numéraire)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Objet social : L'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural.
Gérance : M. Chris CIVADE, demeurant 9 rue de Dhéré – 58240 LANGERON
Cessions de parts sociales : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux.
Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Immatriculation : RCS de NEVERS
Pour avis et mention, la gérance.

AL24012110

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

HOME ENERGY

SARL transformée en SAS
Au capital de 6000 €
Siège social : 3 Avenue des Fonderies de Pont à Mousson
89100 ST DENIS LES SENS
500 592 662 RCS SENS

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date 2 janvier 2024, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 6 000€. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Alexandre LEMAITRE. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est présidée par : Société LEMAITRE INVEST, SARL au capital de 600 000€, ayant son siège social 20 Rue de la Métairie 89100 MAILLOT, immatriculée au RCS sous le numéro 898 236 401, représentée par M. Alexandre LEMAITRE, gérant. Pour avis -La Gérance

AL24011721

MODIFICATION DU CAPITAL

SERI

SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 6, Rue Saint-Marc
89100 MAILLOT
523 058 576 RCS SENS

Le 29/12/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 200 000 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale de la part de 500 € à 2 500 €.
Le capital social est fixé à 250 000 €, divisé en 100 parts de 2 500 € chacune.

AL24012050

MODIFICATION DE GERANT

SCI GP

Société Civile Immobilière
Capital social :5..000,00 Euros
Siège Social : CHIGY (89190),
10 Grande Rue
RCS de SENS n° 498 832 302

Suivant procès-verbal en date du 27 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :
La démission de Madame Ghislaine POMMIER de ses fonctions de gérante de la société La nomination de Monsieur Julien POMMIER, né le 30 janvier 1980 à SENS (89100), de nationalité française, demeurant à LES VALLEES DE LA VANNE (89190) 12 rue des Grandes Hates, aux fonctions de gérant sans limitation de durée.
Pour avis,
La gérance

AL24011978

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI DE LA TOISON D'OR

Société civile Immobilière
au capital de 149 400,02 euros
Siège social : Place du Champs de Foire
89450 VEZELAY
378596936 RCS AUXERRE

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2024 :- Mme Valérie GAILLARD, demeurant L'Etang 89450 VEZELAY, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de M. Alain GAILLARD. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de M. Alain GAILLARD sans qu'il soit procédé à son remplacement. Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :Ancienne mention : La Société est administrée par un ou plusieurs gérants choisis parmi les associés personnes physiques, désignés pour une durée déterminée ou non par décision collective des associés. Toutefois, le ou les premiers gérants sont nommés dans les présents statuts. Le changement ultérieur de gérants ne donnera pas lieu à modification statutaire. Est nommé en qualité de premier gérant de la société pour une durée illimitée M. Alain GAILLARD. Chaque gérant désigné, intervenant à cet effet, déclare accepter le mandat qui lui est confié, et précise qu'à sa connaissance il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction ou de déchéance faisant obstacle à son exercice. Nouvelle mention : La Société est administrée par un ou plusieurs gérants choisis parmi les associés personnes physiques, désignés pour une durée déterminée ou non par décision collective des associés. Chaque gérant désigné, intervenant à cet effet, déclare accepter le mandat qui lui est confié, et précise qu'à sa connaissance il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction ou de déchéance faisant obstacle à son exercice. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis La Gérance

AL24011981

NON DISSOLUTION

AUTOMATISME - CLIMATISATION CHAUD ET FROID

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 24 Rue Alfred Grenet
89510 VERON
483 094 686 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 29/12/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL24012075

AVIS DE MODIFICATIONS

GAEC COMMAILLE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
agréé le 15 novembre 2022
au capital de 212 850,00 euros
Siège social : Ruissotte – 89630 SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS
408 791 267 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 18 janvier 2024, a décidé d'ajouter à l'objet social du groupement, à titre secondaire, l'activité de production et de commercialisation d'électricité d'origine photovoltaïque issues d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.
Pour avis, la Gérance

AL24011984

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL ET NOMINATION COGÉRANTS

CABINET KINESITHERAPIE BRIENON SUR ARMANCON

Société civile de moyen
8 Boulevard Général de Gaulle
89210 BRIENON SUR ARMANCON
979 284 288 RCS SENS

Aux termes d'une AGE en date du 08/01/2024 les associés ont décidé de porter le capital de la société de 300 euros à 400 euros, ainsi que de nommer en qualité de cogérants :
- Monsieur Petru DAMOC demeurant 23 rue de la tour d'Auvergne à Auxerre (89)
- Madame Lenuta ARITON demeurant 12 rue Jean Mermoz à St Florentin (89)
- Monsieur Nicolas PIQUEREY demeurant 14 voie romaine à Auxerre (89)
Mention sera portée au RCS SENS

AL24011991

TRANSFORMATION EN SAS /CHANGEMENT ENSEIGNE & OBJET SOCIAL / TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL / REDUCTION DE CAPITAL

BUSSON VAGUE BLEUE DICY OU D'AILLEURS

Dénomination : SARL BUSSON VAGUE BLEUE.
Forme : SARL 200 000 €
Siège social : 30 Rte de Joigny, 89120 Charny Orée de Puisaye.534 239 751 RCS de Sens
Aux termes d'une décision en date du 31/12/2023, l'associée unique a décidé des modifications suivante, à compte du 31/12/2023
- De transformer la société en société par actions simplifiée
Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix,
Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés,
Personne ayant le pouvoir d'engager la société: Madame Carole BUSSON, demeurant 3 bis Allée de Villeperdue, Dicy, 89120 Charny Orée de Puisaye,
- De nommer Présidente Madame Carole BUSSON, demeurant 3 bis Allée de Villeperdue, Dicy,89120 Charny Orée de Puisaye
- De modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination BUSSON VAGUE BLEUE. De plus, la société aura pour enseigne DICY OU D'AILLEURS.
- De modifier le capital social en le portant à la somme de 10 000 €
- De transférer le siège social à 3 bis Allée de Villeperdue, Dicy, 89120 Charny Orée de Puisaye
- De modifier l'objet social. Les activités principales deviennent :
- L'acquisition, la propriété, la cession, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens immobiliers, à usage industriel, commercial ou d'habitation
- Toute activité de marchand de biens, c'est-à-dire l'achat d'immeubles ou de terrains en vue de leur revente ; ainsi que toute activité de promotion immobilière, au sens des articles 1831-1 et suivants du Code civil, ainsi que toute opération de maîtrise d'œuvre et de construction-vente
Mention sera portée au RCS de Sens
Mme Carole BUSSON

AL24011993

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CEPRE TRANSPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 14 000 euros
Siège social : 1 Rue Paul-Arrighy
Rue Petits Champs,
89130 MOULINS SUR OUANNE
822 176 053 RCS AUXERRE

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 11 décembre 2023, il résulte que Monsieur Ghislain CEPRE, demeurant Route de Fontaines – 89130 TOUCY a été nommé en qualité de Directeur Général, à effet du 11 décembre 2023.

AL24012014

TRANSFORMATION

EARL RAGON HENRY ET PATRICIA

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 18 240,00 euros
Siège social : Les Buzeaux - 89520 SAINTS
418 388 336 RCS AUXERRE

Lors de l'assemblée générale du 31/12/2023, les associés ont transformé, avec effet au 1er janvier 2024, la société, sans création d'un être moral nouveau en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé par M. le Préfet de l'Yonne le 15 décembre 2023, dénommé « ELEVAGE GALOPIN-RAGON »
La gérance

AL24012020

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCULPT

Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 10 000,00 euros.
Siège social : Avigny 1 bis rue des Avillons – 89270 MAILLY-LA-VILLE
949 630 339 R.C.S. AUXERRE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 01/01/2024, l'associée unique a transféré le siège social qui était Avigny – 1 bis rue des Avillons – 89270 MAILLY-LA-VILLE, au 14 quai de la République – 89000 AUXERRE, et ce à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, la gérante.

AL24012024

MODIFICATIONS DES STATUTS

CABINET EVRARD - BRENNUS AVOCATS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4, boulevard du Mail, 89100 SENS
838 259 794 RCS SENS

Par AGE du 16/01/2024, les associés ont :
- remplacé la dénomination sociale CABINET EVRARD - BRENNUS AVOCATS par CABINET EVRARD ET MAUPETIT - BRENNUS AVOCATS et modifié en conséquence l'article 3 des statuts à compter du 16/01/2024 ;
- nommé Mme Déborah MAUPETIT, domiciliée au 1, rue du Port, 89300 VILLECIEN, Directeur Général à compter rétroactivement du 12/01/2024.
Pour avis :
Le Président

AL24012035

DÉMISSION DE GÉRANT

SCEA BOUGNIOT

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 99 625,43 euros
Siège social : route de Chemilly – 89700 BERU
405 271 537 RCS AUXERRE

L'AGE du 31/12/2023 a pris acte de la démis-

ANNONCES LÉGALES

sion de Mme Évelyne HURLAULT de ses fonctions de gérante.
Pour avis, la gérance

AL24012036

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DE LA CROIX SAINTE-REINE

SCI au capital de 2 332,47 €
Siège social : 37 bis, avenue du Général Leclerc
89140 PONT-SUR-YONNE
424 779 148 RCS SENS

Le 21/12/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de PONT-SUR-YONNE (89140), 37 bis, avenue du Général Leclerc à ANTIBES (06600), 164 Chemin des Moyennes Bréguières, BAC 2 – Appartement 306, à compter de ce jour. En conséquence, elle sera immatriculée au RCS d'Antibes.

AL24012058

AUGMENTATION DE CAPITAL

SAS HOTEL DES COLONNES - VIRGINIA HOTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 165 788,29 €
Siège: Route de Troyes
89100 MALAY LE GRAND
343 641 726 RCS SENS

Par décision de l'AGE du 26/12/2023 et par décision du Président du 31/12/2023, il a été décidé d'augmenter le capital de 160 071,45 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 165 788,29 € à compter du 31/12/2023.
Mention au RCS de Sens

AL24012080

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

MODIFICATIONS DES STATUTS

TESTUT

Société par actions simplifiée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 38 rue des Moulins
89800 CHABLIS
538 726 159 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions unanimes en date du 25 janvier 2024, la collectivité des associés a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de coaching, consulting et formation en gestion et développement d'entreprise, de prestation de conseils et d'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés et de prestation de conseils en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en ½uvre, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 2 du titre I des statuts ;
- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «TESTUT» par «MC TESTUT CONSULTING» et de modifier en conséquence l'article 3 du titre I des statuts ;
- de transférer le siège social du 38 rue des Moulins 89800 CHABLIS au 24 rue Vignon 75009 PARIS à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 du titre I des statuts.
POUR AVIS
La Présidente

AL24012086

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

MONNIER ERIC

SARL au capital de 50000 €
Siège social :
14 RUE DES JARDINS
89500 Villeneuve-sur-Yonne
439 147 356 RCS de Sens

L'AGE du 26/01/2024 a décidé d'étendre l'objet social à : Pose et vente de pergolas et de spas (sans raccordements hydroelectriques)
Mention au RCS de Sens

AL24012090

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TRANSPORT CHAPPÉ

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5 000 €
SIEGE SOCIAL : 11 RUE D'ALSACE
76500 ELBEUF
905.344.172 RCS ROUEN

L'associé unique, par décisions en date du 25 janvier 2024 a décidé de transférer le siège social à compter du même jour, au 27 Grande rue 89150 VILLEBOUGIS et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Gérance : Monsieur Freddy CHAPPE demeurant 27 Grande rue 89150 VILLEBOUGIS.
La société sera immatriculée au RCS de SENS.
Pour avis, la gérance

AL24012099

GÉRANCE

SARL MARQUIS

SARL au capital de 25 000 €
Siège social : la Haie le Comte –
89140 SERGINES
448 246 470 RCS SENS

Le 31 décembre 2023 l'associé unique, M. Éric MARQUIS, a démissionné de ses fonctions de gérant, et a nommé aux dites fonctions, Mme Emmanuelle MARQUIS, demeurant à SERGINES (89140), la Haie le Comte.
Pour avis, la gérance.

AL24012105

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI TROIS H

Société civile immobilière
au capital de 1 200 euros
Siège social : 20 Rue du 24 août - 89000 AUXERRE
491 031 407 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 23 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 20 Rue du 24 août - 89000 AUXERRE au 5 bis Rue Rantheaume – 89000 AUXERRE, à compter du 23 janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL24012106

MODIFICATIONS DES STATUTS

LES 2C

SASU au capital de 100 €
Siège Social : 6 rue de l'église,
89510 ETIGNY
893678821 RCS de SENS

Par AGE du 04/01/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 8 route nationale 6. 89100 ROSOY et d'effectuer les modifications suivantes au 04/01/2024 :
- Transfère du siège social au 8 route Nationale 6, 89100 ROSOY
- Nomination d'un nouveau président MME Chantal LABINSKI en remplacement de MME BEGUE née BOSCO
Présidence : Chantal LABINSKI 8 route nationale 6. 89100 ROSOY en remplacement de Caroline BEGUE née BOSCO
Radiation au RCS de SENS et immatriculation au RCS de SENS

AL24012119

// GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE du 12 janvier 2024, enregistré au Service de de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AUXERRE le 25 janvier 2024, dossier 202400002978, référence 8904P01 2024 A 00124,
Monsieur Yassin OUAZARF, 804 035 533 RCS AUXERRE, demeurant 26 B boulevard Vaulabelle 89000 AUXERRE ,
A CEDE
à Monsieur Sofian OUAZARF, 982 583 650 RCS AUXERRE, demeurant 1 rue de la Renardière 89000 AUXERRE
un fonds de commerce de
Achat et vente au détail d'alimentation générale en ambulant, exploité 26 B boulevard Vaulabelle 89000 AUXERRE, moyennant le prix de 25 000 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 15 janvier 2024.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet FIDUCIAL Sofiral, 6 rue Louis de Broglie 21000 DIJON
Pour avis

AL24012120

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE COLLAN, SERRIGNY ET FLEYS

Le public est averti qu'en exécution du code de l'environnement et de l'arrêté n° PREF-SAP-PIE-BE-2024-001 du2 janvier 2024,
une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien composé de neuf éoliennes et de quatre postes de livraison sur les communes de COLLAN, SERRIGNY et FLEYS, déposée parla C.E.P.E. Côte Renard (Q ENERGY France SAS), sera ouverte du mardi 30 janvier 2024 (14 h) au vendredi 1er mars 2024(17 h) inclus, soit une durée de 32 jours consécutifs en mairies de COLLAN, SERRIGNY et FLEYS.
Une commission d'enquête est désignée. Elle se compose d'un président, M. Georges LECLERCQ, en retraite, de deux membres titulaires, MM Daniel COLLARD et Jean-Michel MERIAUX, ainsi que d'un commissaire enquêteur suppléant, M. Jean-Marc DAURELLE.
Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire,les avis des services consultés en phase d'examen et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 30 janvier 2024 au 1er mars 2024 inclus en mairies de COLLAN, SERRIGNY et FLEYS, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté :
- sur le site Internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (Onglet « Actions de l'État » / Rubriques environnement/installations classées/enquêtes publiques),
- sur le poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement)de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89,
- sur le registre dématérialisé à l'adresse indiquée ci-dessous.
Les communes de COLLAN, SERRIGNY, FLEYS, communes d'implantation et de BERNOUIL, BÉRU, CHABLIS,CHEMILLY-SUR-SEREIN, CHICHÉE, DYÉ, FONTENAY-PRES-CHABLIS, JUNAY, MALIGNY, MÉRÉ, POILLY-SUR-SEREIN, ROFFEY, TISSEY,TONNERRE, VÉZANNES, VÉZINNES, VIVIERS et YROUERRE sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions éventuelles que soulève le dossier pourront être consignées :
> soit par voie électronique : - sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/5084
ou - à l'adresse e-mail suivante : enquete-publique-5084@registre-dematerialise.fr
(les observations adressées à cette adresse e-mail et celles déposées sur les trois registres « papier » seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous)
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé en mairies de COLLAN, SERRIGNY et FLEYS,
ou
- courrier adressé au président de la commission d'enquête,à la mairie de COLLAN, 9 rue de l'école 89700 COLLAN, siège de l'enquête.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, la commission d'enquête (ou l'un de ses membres) recevra les observations et propositions éventuelles du public qui seront également consignées dans le procès-verbal,
. à la mairie de COLLAN, les :
- mardi 30 janvier 2024 de 14 h à 17 h,
- vendredi 1er mars 2024 de 14 h à 17 h,
. à la mairie de FLEYS, le :
- lundi 5 février 2024 de 9 h 30 à 12 h 30,
. à la mairie de SERRIGNY, le
- samedi 17 février 2024 de 9 h 30 à 12 h 30.
Par ailleurs, une réunion publique sera organisée à la salle des fêtes de la mairie de Vézannes le samedi 3 février 2024,de 9 h 30 à 12 h 30.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de COLLAN, SERRIGNY et FLEYS, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commission d'enquête. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de M.Matthieu LEGEAY, Responsable du projet pour la C.E.P.E. Côte Renard (Q ENERGY France SAS) - Tél 06 40 84 52 21 - Mail :matthieu.legeay@qenergy.eu

AL24011637

ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune d'HERY

LANCEMENT ET OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA REVISION ALLEGEE N°1 du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité rappelle que par délibération en date du 27/09/2023 le Conseil Municipal a arrêté la procédure de révision à modalités allégées n°1 de son Plan Local d'Urbanisme pour permettre l'extension modérée (0.8 hectare) de la zone d'activités sise au sud du territoire, en vue de permettre l'accueil de quelques artisans.
Par arrêté n°2024T01, en date du 8 janvier 2024, le Maire d'HERY a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier de révision suite à une période d'étude, de concertation et d'association des personnes publiques associées dont le bilan de concertation et le procès-verbal de l'examen conjoint sont joints au dossier d'enquête.
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans la note de présentation. Le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale conformément à l'avis de la MRAE en date du 07/03/2023 et de la délibération du conseil en date du 28/03/2023 (tous deux joints au dossier).
Cette enquête est régie par les articles L123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'environnement. À cet effet, Mme Geneviève GARCIA, en qualité de Commissaire-Enquêtrice, a été désignée par le Tribunal Administratif.
L'enquête se déroulera la mairie pendant 15 jours consécutifs, du lundi 29 janvier 2024 au mercredi 14 février 2024 inclus, soit pendant 17 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :
- en format papier mairie d'HERY, siège de l'enquête
- sur le site internet de la Communes d'HERY : https://www.mairie-hery89550.fr/
- sur le poste informatique en mairie d'HERY pendant les jours et heures habituels d'ouverture.
Dans les mêmes délais, le public pourra formuler ses observations :
- sur le registre d'enquête publique papier disponible en mairie
- Par voie postale à l'attention de la Commissaire Enquêtrice en mairie : 2 rue Charles Rolland 89550 HERY
- Par mail à l'attention de la Commissaire Enquêtrice à l'adresse suivante : contact@mairie-hery89550.fr
Les observations et propositions alors annexées au registre seront consultables sur le registre papier en mairie.
Des permanences du commissaire enquêteur sont prévues à la mairie d'HERY les :
- le lundi 29 janvier 2024 de 9h00 à 12h00
- le samedi 10 février 2024 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 14 février 2024 de 14h30 à 17h30
À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public en mairie, sur le site internet de la Commune et à la Préfecture, dès qu'ils seront transmis à la commune et ce durant une année.
Au terme de l'enquête et suite à la remise du rapport de la commissaire enquêtrice, le Conseil Municipal pourra décider d'approuver la révision à modalités allégées n°1 du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, Patrick ROUSSELLE, joignable en Mairie.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, jusqu'à la clôture de cette dernière.

AL24011714

// DIVERS

Regardez-nous sur YouTube

Suivez-nos publications sur Instagram

Suivez-nous sur notre page Facebook

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS à associé unique SAS DE LA PROPRETE** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre (activité d'hygiène, propreté). RCS Auxerre 822023362. CIP 4713. Date de cessation des paiements : 22/07/2022. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012060

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique ELLE ET ELLE SEULE** 5 rue d'Egleny 89000 Auxerre (coiffure mixte). RCS Auxerre 902688720. CIP 4714. Date de cessation des paiements : 22/07/2022 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012061

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl KN SARL** 2 Rue des Ouches 89480 Andryes (Bar brasserie). RCS Auxerre 879067387. CIP 4715. Date de cessation des paiements : 01/01/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012062

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl BOULANGERIE SCIASCIA** 41 Grande Rue 89290 Champs sur Yonne (Boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 821329661. CIP 4716. Date de cessation des paiements : 01/01/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012063

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl CONSEIL IMMOBILIER AUXERROIS** 51 Bis avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre (agent immobilier). RCS Auxerre 493845804. CIP 4717. Date de cessation des paiements : 22/01/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012064

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique LA RETAIL FABRIK** 6 rue Gaumain 89310 Grimault (conseil, expertise et accompagnement en pilotage de chantier à travers la maîtrise d'œuvre). RCS Auxerre 848128492. CIP 4718. Date de cessation des paiements : 22/07/2022. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24012065

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement de la **Sàrl HOLDING ICAUNAISE DE RESTAURATION** 21 place du Champ de Foire 89450 Vezelay. RCS Auxerre 790706089. CIP 4092

AL24012066

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 modifiant le plan de redressement de **Monsieur André Marie TRIBUT** 39 Rue de la Gare 89520 Saint Sauveur en Puisaye (fabrication et pose de charpentes). RM 419790894. CIP 3930.

AL24012067

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique PAINS&CIE** 39 rue du Général de Gaulle 89270 Vermenton. RCS Auxerre 910296391. CIP 4647.

AL24012068

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/01/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **EIRL VICTOR BRÛLEY** 4 avenue Jean Jaurès 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 819585175. CIP 4646.

AL24012069

Jugement du Tribunal de commerce de Rouen du 16/01/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire au profit de la **SAS AVENEL S.A.S. (SAS)** Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois atelier n°3 zone industrielle terres de Soulangy 89700 Tonnerre (travaux d'installations électriques) RCS ROUEN 670500560. Désignant, Liquidateurs judiciaires : Me Béatrice PASCUAL - 10, rue de la Poterne 76000 Rouen et SELARL CHARLENE LOUVEAU, mission conduite par Me Charlène LOUVEAU, 21 bis, rue de Buffon 76000 Rouen.

AL24012070

Jugement du tribunal de commerce de Evry du 15/01/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire au profit de la **SAS NANODEV** 30B avenue Saint Quentin 89470 Monéteau (travaux d'installation électrique). RCS EVRY 899.313.514. Désignant Liquidateur judiciaire : Me Alain-François Souchon 1 Rue des Mazières 91000 Évry-Courcouronnes.

AL24012071

Jugement du Tribunal de Commerce de Perpignan en date du 24/01/2024 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique LA BARBE DE PAPA SUD** Avenue Haussmann La Galerie Fontaine des Clairions 89000 Auxerre (salon de coiffure, barbier) RCS PERPIGNAN 831.266.036. Date de cessation des paiements : 15/01/2024. Administrateur judiciaire : SELARL FHBX prise en la personne de Maître Eric SAMSON Centreplus 9 rue Camille Desmoulins 66026 Perpignan CEDEX avec pour mission d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire : SELARL MJSA en la personne de Maître Aguilé SANTODOMINGO 7 rue Léon Dieu de Résidence Saint Amand 66000 Perpignan ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au Bodacc.

AL24012072

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Prescription de la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLUi de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Par arrêté du président de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan, il a été décidé d'engager la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cette déclaration de projet porte la création de fermes agrivoltaïques, le projet de la Ferme du Beugnon, sur le territoire de la commune d'Arcy-sur-Cure.
Cet arrêté est affiché au siège de l'EPCI pendant un mois à compter du 24/01/2024 et peut être consulté au siège de l'EPCI .

AL24011992

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, CRPCEN 89001, le 18 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur René Guy SBAIZERO, né à PARIS (75014) le 23 septembre 1937, et Madame Ginette Hélène Denise SAINT-MICHEL, née à VILLEJUIF (94) le 3 février 1937, demeurant ensemble à AUXERRE (89) 53 rue Louis Braille.
Mariés à la mairie de VILLEJUIF (94) le 23 juin 1956 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, lequel n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24011977

Me Florence MERLET
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à HERY du 17 février 2021, Monsieur Maurice Daniel SZADKOWSKI demeurant à JOIGNY (89300) 2 rue du Commerce, divorcé de Madame Marie Lucia DALLARI, né à TRILBARDOU (77450) le 11 juillet 1943, décédé à JOIGNY (89300) le 13 juillet 2023, a institué une légataire universelle.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un acte contenant procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Me Florence MERLET notaire associé à SEIGNELAY (89250) le 12 janvier 2024, et d'un acte de contrôle de la saisine du légataire du 23 janvier 2024 duquel il résulte que la légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Florence MERLET, notaire à SEIGNELAY (89250), 12 bis rue d'Auxerre, référence CRPCEN : 89022, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis Le Notaire

AL24012079

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CABINET PARAMEDICAL DE L'HOTEL DE VILLE Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 1204,45 euros Siège social et de liquidation : 5 Rue de l'Hôtel de Ville 89340 VILLENEUVE LA GUYARD 402 272 348 RCS SENS
L'AGE réunie le 15/01/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Isabelle DELION, demeurant 15 Rue des Maréchaux 89150 SAINT VALERIEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue de l'Hôtel de Ville 89340 VILLENEUVE LA GUYARD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL24011869

DISSOLUTION

PF

SASU au capital de 500 €
Siège Social : 34 Avenue Pierre de Coubertin
89100 SENS
877947887 RCS de SENS

L'associé unique, en date du 01/01/2024, a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 01/01/2024.
M. SUCAGI ERTURUL 21 Rue Edmond Michelet 89100 SENS a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé chez le liquidateur
Mention au RCS de SENS

AL24011970

FIDUCIAL SOFIRAL

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CEAI

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 rue de l'Eglise,
89580 COULANGERON
Siège de liquidation : 3 rue de l'Eglise
89580 COULANGERON
918 987 751 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 21 décembre 2023 au 3 rue de l'Eglise 89580 COULANGERON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gildas JOLY, demeurant 3 rue de l'Eglise 89580 COULANGERON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24011971

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décisions du 31/12/2023 à 19 h, l'associé unique de la SAS ABM MOTORS, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est au 11, rue des Acacias, 89100 SAINT-CLEMENT, 803 192 657 RCS SENS, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé comme liquidateur M. Fadi RAHAL, domicilié au 11, rue des Acacias, 89100 SAINT-CLEMENT.
Le siège de liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et où les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SENS.

AL24011989

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 31/12/2023 à 19 h 30, l'associé unique de la SAS en liquidation ABM MOTORS, au capital de 1 000 euros, dont le siège social et siège de liquidation est au 11, rue des Acacias, 89100 SAINT-CLEMENT, 803

ANNONCES LÉGALES

192 657 RCS SENS, a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/2023, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de SENS.
Mention sera faite au RCS de SENS.

AL24011990

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

AERO-GOMMAGE BRIENON SABLAGE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 Route du Boutoir,
89210 BRIENON SUR ARMANCON
912 404 720 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 15 JANVIER 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 JANVIER 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Laurent POULET, demeurant 1 Rue d'Arche - 89250 MONT ST SULPICE exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 17 Route du Boutoir – 89210 BRIENON SUR ARMANCON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24012026

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

SCI DU GUE DE LA BAUME

Au capital de 762,25 €
Siège social à GURGY (89250)
12 quai du Gué de la Baume
413 080 128 RCS AUXERRE

Aux termes d'une AGE en date du 13/01/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de lasociété à compter du 13/01/2024, et sa mise en liquidation amiable. Madame Colette THIEBAUT,demeurant à LYON (69005) 1 place du Change, exercera les fonctions de liquidatrice avec ladélégation des pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliserl'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion deleurs droits sociaux respectifs.
La correspondance, les actes et les documents concernant laliquidation doivent être adressés et notifiés à **GURGY (89250) 12 quai du Gué de la Baume**, lieudu siège social. Mention sera faite auprès du RCS de AUXERRE.
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL24012033

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : GAMBASMAR.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : Allée DU PETIT BOIS,
89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE.
893572370 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 18 janvier 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Rodolphe PASSEMARD demeurant 2 chemin privé allée du petit bois, 89000 St Georges sur Baulche et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Auxerre.
Le liquidateur

AL24012037

AVIS DE DISSOLUTION

SCI VIRI

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152,45 euros
Siège social : 1 Place du Palais de justice,
89000 Auxerre
412 128 407 RCS Auxerre

La société SCI VIRI sus-désignée a été dissoute et mise en liquidation à compter du 8 janvier 2024 par déclaration en date du 8 janvier 2024 souscrite par Christian VIGNET associé unique et seul gérant.
A été nommé Liquidateur Christian VIGNET, demeurant 4 rue des remparts, 89000 AUXERRE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le Liquidateur

AL24012053

AVIS DE DISSOLUTION

DEGAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 11 RUE AUXERROISE
89800 CHABLIS
R.C.S : AUXERRE 813047727

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 Septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur DEGAND Maxime demeurant Le Mas du Mithra, Route d'Aigues Mortes D38, 13460 les Saintes Maries de la Mer, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue Auxerroise 89800 Chablis.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Mention sera faite au RCS de Auxerre.
Pour Avis,
La gérance.

AL24012084

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI 6 RUE FAILLOT.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 260000 euros.
Siège social : 1 Place du Palais de justice, 89000 AUXERRE.
453134645 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 janvier 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 janvier 2024. Monsieur Christian VIGNET, demeurant 4 rue des Remparts 89000 Auxerre a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Le Liquidateur

AL24012085

AUDITEF
54 Avenue Gambetta 89300 JOIGNY
Tel : 03 86 92 03 03 Fax : 03 86 92 03 00
Mail : auditef89@wanadoo.fr

AVIS DE DISSOLUTION

SAS LES CHEVEUX D'ANGE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 15 Rue du Professeur Ramon
89210 BELLECHAUME
R.C.S : SENS 825 334 212

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 Novembre 2023, la présidente seule actionnaire a décidée la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame RIBEIRO Cindy demeurant, 4 Rue Sachot 89210 Bellechaume avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le siège de la liquidation est fixé 15 Rue du Professeur Ramon 89210 Bellechaume.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour Avis,
La gérance

AL24012097

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

SCM KINEFFICACE

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 1 200 euros
Siège social :
4 Promenade de la Vernée
89600 ST FLORENTIN
Siège de liquidation :
2B Rue de la Tour d'Auvergne –
89000 AUXERRE
897 567 863 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Petru DAMOC, demeurant 2B Rue de la Tour d'Auvergne – 89000 AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 2B Rue de la Tour d'Auvergne – 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24012101

LDS GROUPE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL SEGUINOT ET SES ENFANTS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social: 3 Route de Tonnerre,
89800 MALIGNY
Siège de liquidation : 3 route de Tonnerre
89800 MALIGNY
831 447 107 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 24 octobre 2023 au 3 route de Tonnerre 89800 MALIGNY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence SEGUINOT, demeurant 9 Rue de Méré 89800 MALIGNY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24012103

Notaires

Me Maryse BELLIAU
Notaire à
CHARNY OREE DE PUISAYE (Yonne)
5 rue André Martin

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GFA DES LOUEVRES

En cours de liquidation
Au capital de 130.343,91 €
Les Louèvres, Chevillon
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
Immatriculée au R.C.S. de SENS
numéro 341 623 304

Aux termes d'un acte reçu par Maître Maryse BELLIAU, Notaire à CHARNY OREEDE PUISAYE (Yonne), le 26 janvier 2024, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur,
- ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Madame Thérèse BAILLIET née BAILLEUL, demeurant Les Louèvres, Chevillon, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE (Yonne) et l'ont déchargé de son mandat
- ont procédé au partage entre eux des biens composant l'actif social
- ont ensuite prononcé la clôture de la liquidation à compter du 26 janvier 2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de SENS.
Mention sera faite au RCS de SENS
Pour avis,

AL24012121

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination sociale : Eleven Capital : 1000€ Siège social : 11 rue Paul Bert 89000 Auxerre. Objet: Barbier, coiffure, vente produits et accessoires de coiffure. Durée : 99 ans. Président: M. Karrouchi Fahim, 11 rue Paul Bert 89000 Auxerre. Clause d'agrément: Nécessité d'un agrément en cas de cession d'actions. Admissions: Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à son propriétaire à une voix lors des décisions collectives. RCS : Auxerre

AL24011891

AUDITEF
54 Avenue Gambetta 89300 JOIGNY
Tel : 03 86 92 03 03 Fax : 03 86 92 03 00
Mail : auditef89@wanadoo.fr

AUX DOUCEURS D'ETHAN
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 9 Rue de la Fontaine
89510 Veron
RCS : Sens

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Veron en date du 19 Janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AUX DOUCEURS D'ETHAN
Forme sociale : Société par actions simplifiée,
Siège social : 9 Rue de la Fontaine 89510 Veron
Objet social : Boulangerie, Pâtisserie, Chocolaterie, Confiseur, Glacier,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 10 000 euros,
Président : Monsieur LEREY Mickael, demeurant 14 Bis Rue Thénard La Haute Epine 89500 Villeneuve sur Yonne.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Présidence

AL24012025

GROUPE ALTUS
EXPERTISES - CONSEILS - AUDITS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONETEAU du 24/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : L'ATELIER DE L'EAU Sigle : A.D.E. Siège social : 35 Rue de l'Ermitage, 89470 MONETEAU Objet social : Installation d'adoucisseurs et d'osmoseurs ; traitement de l'eau ; l'entretien des adoucisseurs, osmoseurs et des piscines (mise en service, entretiens saisonniers et hivernage) ; pose de liners et de matériels de piscine et aménagements des locaux techniques de piscines, installation de matériels de piscine. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 6 000 euros Gérance : Monsieur Christophe GUERIN, demeurant 24 Rue de l'Armance Lieudit Grandchamps 10130 COURTAOULT Monsieur Yoann SIMLER, demeurant 9 Les Billards 89520 SOUGERES EN PUISAYE et Madame Marine VILLIN, demeurant 35 Rue de l'!Ermitage 89470 MONETEAU Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

AL24012027

SELARL Julien MILLARD - Laure BERTHELIN NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26 rue Dilo et
22 rue du Puits des Dames

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte du 23/01/2024 reçu par Maître GOUX Manon,Notaire à SAINT-FLORENTIN (Yonne), 26 rue Dilo, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI DE LA CHAPELLE
Forme : Société Civile Immobilière
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration, la location et la vente (exceptionnelle)de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : SORMERY (89570) 24 rue Janson.
Durée : 99 années
Capital social : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 EUR).
Apports en numéraire : 2.000,00 euros
Associés indéfiniment et solidairement responsable des dettes sociales - premier gérant pouvant engager la société : Monsieur Charles MALTAVERNE, demeurant SORMERY(89570) 4 rue Neuve.
Immatriculation au RCS d'AUXERRE.
Agrément des cessions de parts : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires,sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Pour avis
Le notaire.

AL24012038

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 janvier 2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale : AB PROD
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 514 500 €.
Siège social : 11 Chemin de la Chatière – 89100 SALIGNY
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Apport de biens meubles pour un montant net de 514 400,03 € et de numéraire pour un montant de 99,97 €.
Gérant : M. Arnault BEAUDOT demeurant 11 chemin de la Chatière, 89100 SALIGNY
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis et mention, la gérance.

AL24012078

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 26 janvier 2024, à Auxerre.
Dénomination : FULL CLEAN EVENTS.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 1 avenue de la paix, 89000 St Georges sur Baulche.
Objet : Le nettoyage courant, désinfection et le traitement de surface de tous types de locaux publics et privés à destination des professionnels et particuliers ; Le nettoyage courant et le traitement de surface de tous types d'ameublements, objets, tapisseries, vitreries, murs, façades, toitures et véhicules (detailing) ; Conception, organisation, réalisation et communication d'évènements publics ou privés à destination des professionnels et des particuliers, prestation multiservices, installation et désinstallation de structures.
Durée de la société : 99 année(s)
.Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Agrément dans tous les cas.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Nabil LARHRIB 1 avenue de la paix 89000 St Georges sur Baulche.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL24012093

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 janvier 2024, à Auxerre.
Dénomination : OPTIQUE MED.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 39 Bis Avenue Denfert Rochereau, 89000 Auxerre.
Objet : Commerce de détail d'optique ; Vente et montage de verres correcteurs ; Vente de lunettes et lentilles de contact ; Vente de produits d'entretien et produits divers. Activité d'opticien, lunetier et audioprothésiste.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 2000 euros divisé en 2000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : agrément dans tous les cas.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Mohamed BOUSSADER 17 rue Fragonard 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL24012094

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué une SARL dénommée 2MIL4 au capital de 250 000 euros située 12 Rue des Séjours 89200 LUCY-LE-BOIS (France) dont l'objet social est l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, le conseil en gestion et le management d'entreprises, dont le gérant est Monsieur David ROCHE demeurant 12 Rue des Séjours 89200 LUCY-LE-BOIS, et dont la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL24012112

AVIS DE CONSTITUTION

Par actes sous seing privé du 01/01/2024, il a été constitué une SAS, présentant les caractéristiques suivantes :
« COMPAGNONS DU BÂTIMENT »
Forme Juridique : Société par Actions Simplifiée S.A.S
Au Siège Social : 1 Rue des Pommes Rouges - 89290 AUXERRE VAUX
Au capital de 1 000 euros
Objet : Travaux de maçonnerie, construction, gros œuvre, crépissage, démolition, construction d'extension d'habitant et de piscines, rénovation (carrelage, ravalement, pose de plaques de plâtre), conseils techniques ;
La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance, de tous fonds de commerce,la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usine,ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiques ;
L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
La participation direct ou indirecte de la société dans toutes opération financières, immobilières ou mobilière et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Président : Monsieur Joël BOHL, 61 Route de BISCHWILLER - 67300 SCHILTIGHEIM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
POUR AVIS -Le Président.

AL24012114

« Terres de Bourgogne Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 58 € par revue
☐ pour 2 ans 116 € par revue

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement
IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE ☐ LA CHÈVRE ☐ VOLAILLES ☐ PÂTRE ☐ PORCS
☐ GRANDES CULTURES ☐ FRUITS et LÉGUMES ☐ LAIT ☐ VIGNE ☐ BIO numérique